



Monsieur le président,

Le 28 septembre 2026

Dans un contexte de tension et d'incertitudes internationales et électorales (nationale et internationale) et en l'absence de revalorisation de la rémunération des agent·es, l'inflation pèse toujours plus sur leur pouvoir d'achat.

L'Action sociale, qu'elle soit ministérielle ou interministérielle, est un élément essentiel à conserver, à défendre, à améliorer. D'après le Code général de la Fonction publique, l'action sociale, qu'elle soit collective ou individuelle, vise à améliorer les conditions de vie des agents publics et de leurs familles, notamment dans les domaines de la restauration, du logement, de l'enfance et des loisirs, ainsi qu'à les aider à faire face à des situations difficiles.

L'État employeur doit respecter ces obligations légales. Or depuis plusieurs mois voire années, ce même État employeur semble vouloir détruire cette base essentielle pour la vie quotidienne des agentes et agents publics.

La situation actuelle est très préoccupante. Un budget à la hauteur d'une politique sociale digne est nécessaire pour permettre d'apporter un soutien aux agents titulaires, contractuels et pensionnés, déjà fortement touchés par l'inflation, le gel du point d'indice, l'accroissement des charges quotidiennes et la hausse du prix du carburant (cf les conclusions du rapport de l'activité sociale).

Au niveau de notre ministère, le budget de l'action sociale a pu être maintenu jusqu'à présent sans tenir compte de l'inflation néanmoins. Mais le Secrétariat Général a déjà indiqué un futur budgétaire beaucoup plus incertain et veut préparer à des décisions difficiles : en clair des choix à opérer au sein des prestations d'action sociale.

Nous sommes face à une recherche de la plus petite économie sans concertation. Ainsi, cette année pour la première fois, le Secrétariat Général a décidé unilatéralement avec une information très tardive qu'en cas de fermeture provisoire d'un restaurant d'ASF Restauration et quelle qu'en soit la durée qu'il ne prendrait en charge systématiquement la moindre solution alternative de restauration (ex : livraisons de repas, restaurants conventionnés...). Cet été 2026, alors que six restaurants d'ASF Restauration ont été fermés pendant un mois complet, les agentes et les agents ont dû se débrouiller par eux-mêmes :

- Aucune information en amont,
- Aucun échange en CDAS, et encore moins en CNAS, pour ce changement complet de braquet.
- Tout cela lors d'une canicule extrême depuis le mois de mai sans se préoccuper des déplacements dans des transports surchauffés.

D'ailleurs, nous réitérons notre volonté et exigeons de visiter l'espace destiné à la restauration du site de Godefroy Cavaignac où la DNVSF va s'installer en 2027 sans aucune solution de restauration. L'attribution de ticket restaurant a été faite sans présentation ni concertation avec les représentants du personnel et les représentants des usagers.

Et que dire du logement, si Solidaires Finances s'inquiète du devenir des prestations à moyen terme, du fait du schéma de financement d'ASF Logement, la baisse du turn-over dans les logements sociaux met déjà les agents et agentes dans des difficultés importantes notamment pour les primo arrivants qui ne peuvent trouver à se loger dans le privé au regard de la faiblesse des rémunérations. Les besoins en logements temporaires et pérennes sont importants dans notre ministère, en lien avec les affectations des agentes et des agents en premier chef, mais aussi avec leur vie personnelle (comme le souhait d'acheter). Les logements d'urgence doivent aussi être présents, notamment en lien avec l'engagement de notre ministère en matière de lutte contre les violences intra-familiales. Un engagement pris d'un côté ne doit pas être empêché par un autre côté.

Quant aux aides et prêts, dispositifs essentiels, ils doivent rester accessibles et suffisamment nombreux pour répondre aux besoins des personnels. Et en aucun cas subir le même rabot que celui de la restauration.

Par ailleurs, sur le sujet des vacances, que ce soit pour les vacances-loisirs et pour les vacances-enfants, le mécontentement demeure. La hausse des tarifs, la baisse des taux de subventions, les problèmes rencontrés lors des inscriptions en ligne, le resserrement des offres de destinations font qu'ASF Vacances correspond de moins en moins au profil social attendu d'un tel opérateur. Le volet vacances loisir reste essentiel aux agents et Solidaires Finances s'opposera à tout démantèlement.

Lors du dernier CDAS, les membres du CDAS ont émis un vœu concernant la nouvelle procédure inique de réservation (premier arrivé premier servi) qui, à ce jour, n'est toujours remonté en CNAS, qu'en est il de la remontée de ce vœu ?

A l'examen des propositions, dont l'arbre de Noël, nous constatons un choix très restreint. Est-ce un effet de la régionalisation que nous avons, en intersyndicale, rejeté alors que là on nous l'impose? Solidaires Finances reste farouchement opposé à la régionalisation.

Nous interviendrons tout au long des débats sur les différents sujets à l'ordre du jour.

L'action sociale est l'un des derniers bastions de solidarité et de lien entre les personnels des ministères économiques et financiers.

Ses prestations ne relèvent pas du superflu, mais elles répondent à une véritable nécessité. Aller vers une restriction de celles-ci, c'est aller à rebours de la réalité des besoins sociaux.

En effet, elle touche à la vie quotidienne de tous les personnels ministériels qu'ils soient actifs ou pensionnés, qu'ils soient fonctionnaires, contractuel·les ou apprentis, ainsi que leurs ayants-droits.

Au moment où le ministère s'engage dans une démarche de dialogue (espaces de discussion sur le travail (EDT)), les attaques contre l'action sociale va à l'encontre de l'objectif d'améliorer les conditions de travail.

Nous rappelons que l'action sociale est un élément essentiel à conserver, à défendre, à améliorer, et doit poursuivre deux objectifs : satisfaire les besoins sociaux et contribuer à l'épanouissement de l'individu.

Solidarité, voilà un bien joli mot, un mot fort qui doit être assené, martelé en ces temps d'instabilité budgétaire dont émane une seule certitude : la volonté du Secrétariat Général de revoir les prestations de l'action sociale ministérielle, dans une optique de diminution et de restriction.

Solidaire Finances dénonce et se battra toujours contre les coupes aveugles, déconnectées des réalités sociales et démocratiques. Ce n'est pas aux agentes et aux agents des finances de payer les errements des politiques publiques.